

Le RUSÉ



www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

Edito

Il y a des chiffres qui effraient. Et qui scandalisent tout autant. 870 millions de personnes ont faim dans le monde selon l'ONU. La France n'est bien sûr pas épargnée, il suffit de se tourner vers les associations qui viennent en aide aux plus démunis pour s'en convaincre. Rien que les « Restos du cœur » ont distribué plus de 110 millions de repas lors de la dernière campagne. Un chiffre en augmentation constante. Paradoxalement, le gaspillage n'a jamais été aussi élevé. On considère qu'un Français jette entre 20 et 30 kilos de nourriture par an. Bien souvent encore comestible, parfois même encore emballée. Un gâchis qui représente environ 400€ par an et par foyer. Incompréhensible. Il serait plus que temps qu'une vraie prise de conscience soit engagée. Le gouvernement, de son côté, a décidé d'en faire une priorité et a annoncé un plan d'action destiné à réduire de moitié le gaspillage d'ici 2025. Réduction des volumes de produits, promotions différées ou redistribution facilitée des produits arrivant à la date limite, vers les aides alimentaires. Quand on sait que certaines grandes surfaces n'hésitent pas à « javelliser » les produits retirés des rayons, plutôt que de les donner... On se dit qu'il y a encore du chemin à parcourir.

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



C'est mardi dernier que les salariés de chez SCHAEFFLER (ex Brampton) ont mené un mouvement social particulièrement suivi contre toute « velléité de délocalisation ».

Pour la circonstance, précisons qu'il ne s'agit pas (pour le moment) d'une annonce de transfert de l'entreprise (une entreprise qui rappelons-le doit quitter le boulevard Lafayette pour s'installer en lieu et place de la teinturerie Bellier en zone Marcel Doret), mais d'une transmission du savoir des salariés calaisiens à des salariés chinois.

En quelque sorte un mouvement préventif comme l'expliquent Cyrille Robert et Dominique Tollet, principaux animateurs du syndicat CGT de l'entreprise. « *Nous voulons que les choses soient claires, et que notre propriétaire informe les salariés de ses intentions. Nous voulons également affirmer avec force qu'il ne s'agit pas pour nous de mener un quelconque mouvement contre celui qui serait différent, ça n'est pas dans notre culture syndicale et un salarié n'est jamais qu'un salarié qui subit lui-même une exploitation. C'est d'autant plus vrai que ce sont toujours les patrons qui opposent les salariés entre eux pour sans cesse augmenter leur pouvoir et leurs bénéfices. Nous voulons simple-*

Légitime défense

ment prendre toute les mesures appropriées, pour défendre les droits des salariés de chez Brampton et surtout l'emploi. »

Un mouvement qui a amené la réaction de certains élus calaisiens. Jacky Hénin a apporté son soutien, quand madame Bouchart s'est fendue d'une déclaration qui ressemble fort à une formule type qu'elle livre à chaque fois qu'un mouvement social éclate : « *La situation de l'emploi est suffisamment difficile à Calais, il faut que les syndicats soient responsables* ».

C'est vraiment la peine d'avoir un cabinet aussi fourni et aussi coûteux, si c'est pour nous proposer du réchauffé... Mais c'est surtout symptomatique d'une équipe qui n'a aucune maîtrise sur le sujet. Dans un contexte particulièrement difficile, alors que les coups assésés aux salariés sont violents, que notre industrie traverse une période noire, les Calaisiens sont en droit d'attendre de la part de leur maire autre chose que des réponses lachoniques.

Responsables, les salariés et leurs syndicats le sont assurément, et leur mouvement de protestation de mardi est légitime. Il s'agit en effet de préserver sur du long terme, dans notre ville, des emplois et des savoir-faire industriels. Leur in-

quiétude est compréhensible, lorsque l'on connaît le passé proche du Groupe SCHAEFFLER.

En 2008, le groupe SCHAEFFLER, équipementier automobile allemand, lance une OPA sur le groupe CONTINENTAL, un des leaders mondiaux de la production de pneus. Après avoir créé, avec la complicité du gouvernement allemand, un montage financier complexe et opaque, SCHAEFFLER absorbe CONTINENTAL. Une guerre qui aura quand même occasionné plus de 20 milliards de dettes aux deux groupes.

Ayant eu les yeux plus grands que le ventre, SCHAEFFLER a bien du mal à digérer le rachat du 4^{ème} producteur mondial et ce sont les salariés, les premiers, qui ont été victimes de l'indigestion. Cela a commencé avec les salariés allemands du groupe sur lesquels on a usé du chantage, en imposant, usine par usine, une série de mesures visant à baisser leur salaire sous peine de délocalisation.

En France, trois ans avant son rachat, CONTINENTAL avait conclu un accord de maintien de l'emploi avec ses salariés de Clairoux, dans l'Oise. SCHAEFFLER/CONTINENTAL fermera le site.

Lire la suite sur www.leruse.fr

En bref... En bref... En bref...

La CAC recrute

Sur le site du centre de gestion du Pas-de-Calais (cdg62.fr), on a trouvé une annonce pour le recrutement d'un « responsable patinoire ». Jusque là, pas grand-chose à dire. Non, c'est quand on se penche sur le contenu de l'annonce que l'on commence à se poser des questions. Le grade recherché est : adjoint administratif de 1^{ère} classe, autrement dit, un agent de catégorie C. Ses missions consisteront en : « *Assurer le bon fonctionnement de la patinoire (...)* *Coordonner et manager les différentes équipes de personnel (...)* *En l'absence du directeur du complexe, le responsa-*

ble de la patinoire pourra être amené à assurer la responsabilité de l'ensemble de l'équipement. » Tout ceci ne veut sans doute pas dire grand-chose et peut même sembler normal pour quiconque ne connaît pas la fonction publique. Alors précisons qu'un agent de catégorie C est un « *agent d'exécution* », qui « *peut être chargé de tâches qui supposent des connaissances administratives et comptables de plus haut niveau (qu'un adjoint de 2^e classe NDLR), accomplir des enquêtes administratives, établir des rapports nécessaires à l'instruction de dossiers, effectuer la mise à jour de documentations générales et d'ar-*

chivage de données, placer les usagers d'emplacements publics, calculer et percevoir le montant des contributions exigibles des usagers, il doit être apte à centraliser les fonds et en effectuer le versement auprès des services concernés, participer à la mise en œuvre de l'action de la collectivité, dans les domaines économique, social ou culturel... ». Un adjoint de catégorie C ne peut en aucun cas manager une équipe et encore moins assurer la responsabilité d'un équipement. Alors ? Sans doute s'agit-il là encore une fois de caser un « copain »...

On le note



Le prochain conseil municipal a lieu ce mercredi 24 octobre. Alors comme d'habitude, on ne peut que vous inciter à venir assister aux débats. Vous verrez, vous ne serez pas déçus. Entre les « réponses à côté de la plaque » des uns (ou plutôt des unes...) ou les déclarations parfois surprenantes... c'est un vrai spectacle.

Conseil municipal
Mercredi 24 octobre
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

Retraite dorée

Cinq mois après avoir été rejeté par les Français, revoilà Sarkozy qui fait parler de lui dans les médias. C'est devant 400 de ses amis banquiers (vous savez, ces « humanistes » qui ont plongé le monde dans la crise) dans un luxueux hôtel de Manhattan, qu'il a tenu une conférence pendant 50 minutes, à la demande d'une banque d'investissement brésilienne.

Nous ne reviendrons pas sur son analyse économique, nous, Français, nous ne savons que trop bien ce qu'elle vaut. Non, la petite phrase qui a retenu notre attention est celle où il se présente comme un jeune retraité, n'ayant pas travaillé depuis cinq mois, n'ayant jamais eu de vacances aussi longues et pour le citer : « *Le pire, c'est que je suis heureux de cette situation* ».

Enième provocation de celui qui avait milité et fait passer en force une réforme dont le but était de relever l'âge légal de départ en retraite tout en diminuant le montant des pensions. A l'époque, il avait essayé de nous faire avaler la pilule en nous expliquant qu'il n'y avait pas d'autre choix pour sauver notre système par répartition compte tenu de l'allongement de la durée de la vie.

En bref, pour notre bien il fallait que l'on travaille plus longtemps, qu'être à la retraite ce n'était pas une bonne chose, qu'à plus de soixante ans on avait encore des choses à apporter dans l'entreprise et bla bla bla... Rappelons que Sarkozy n'a que 57 ans. Et que contrairement à beaucoup de nos retraités qui subissent de plein fouet les effets de la crise et qui ont du mal à joindre les deux bouts, le mentor de Natacha Bouchart, bénéficie lui d'une retraite dorée.

Alors que pour beaucoup de salariés qui souhaitent partir à 60 ans, lorsqu'ils ont effectué un métier difficile, la pénibilité est évaluée au cas par cas avec des conditions strictes. Les conditions de Sarkozy sont plus que confortables, jugez plutôt :

Le théâtre, ça change !

Mais que cherchent-ils véritablement à faire ? Créer les conditions d'un théâtre pour l'élite ? En exclure la population calaisienne qui n'a pas toujours les moyens de mettre entre 15 et 35 € dans un billet ? (faites le calcul pour une famille de 4 personnes, l'addition devient vite salée...). Faire en sorte que les associations ne puissent plus utiliser ce lieu culturel ? La question peut sans doute paraître excessive. Elle ne l'est pas tant que ça. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil au courrier qui a été envoyé fin septembre aux associations calaisiennes. Il y est clairement écrit : « *les associations qui oeuvrent et concourent à la vie culturelle de la cité, et plus particulièrement au développement de la fréquentation du théâtre, bénéficieront d'une attention privilégiée lorsqu'elles présenteront leur demande de mise à disposition gratuite.* »

1^{ère} remarque : la vie culturelle de la cité se résumerait-elle, pour cette municipalité UMPS... au théâtre ? Il existe pourtant d'autres structures qui proposent elles aussi une programmation de qualité. Et plus accessible, financièrement parlant, au portefeuille des Calaisiens.

2^e remarque : comment les associations qui concourent à la vie culturelle de la cité autrement que via l'incontournable théâtre, verront-elles leur demande étudiée ? Sera-t-elle tout bonnement mise au bas de la pile avant de prendre la direction de la poubelle ?

Une chose est sûre, ce ne sont pas les propos du directeur du théâtre, parus dans La Voix du Nord de ce dimanche, qui sont de nature à rassurer les Calaisiens. Lui qui veut « faire le pari de l'intelligence » et ne veut pas s'orienter vers « la ringardise », s'est sans doute fait plein de nouveaux copains en quelques mots... Nous y reviendrons.

PLAN DE CARRIÈRE



- 6000 € bruts par mois d'allocations de base versées aux anciens chefs d'états ;
- 11 500 € nets en qualité de membre de droit et à vie du Conseil Constitutionnel ;
- des primes pudiquement appelées de « sujétions spéciales » dont le montant est secret, soi-disant pour compenser des contraintes subies pendant l'exercice de leurs fonctions ;
- un appartement de fonction « meublé et équipé », 2 policiers en permanence (soit 6 à 8 personnes sur 24 h), 2 chauffeurs et un staff de 7 personnes ;
- une carte d'abonnement illimitée sur la compagnie Air France en classe « affaire »,
- une carte SNCF en première classe.

A cela viendra s'ajouter des traitements liés à ses différents mandats : député, maire, président de conseil général, ministre qu'il percevra lorsqu'il aura atteint l'âge légal de départ en retraite. Sarkozy fait mentir la doctrine qui dit que le « cordonnier est toujours le plus mal chaussé ».

Nous allons oublier, quand tant de nos retraités donnent de leur temps bénévolement pour faire fonctionner des associations et venir en aide gratuitement à ceux qui sont dans le besoin, Sarko, lui, fait rémunérer son temps libre : il aura encaissé 120 000 € pour 50 minutes de conférence à New York.

Nossenateurs.fr

On pourrait appeler ce site : le site qui tue. Evidemment, on pourra nous rétorquer que les éléments ne sont pas parfaits, qu'il s'agit probablement d'un site dont le créateur a un copain dont la belle-mère a une cousine dont le grand père était communiste... On pourra encore nous dire que ce n'était que la première année de son mandat, mais quand même !

Alors que justement le début de mandat est toujours une indication de la manière dont l'élu va se comporter, on est ici interloqué par l'attitude de madame Bouchart, sénatrice.

Soyons honnête tout n'est pas négatif. Ses assistants savent faire des lettres et l'un d'entre eux sait répondre au téléphone puisqu'il donne son accord pour que le nom de madame Bouchart figure sur les propositions formulées par le groupe UMP. Le reste est édifiant :

- 9 semaines d'activités sur un an, se classe parmi les 100 derniers sénateurs
 - 4 présences en commission, se classe parmi les 100 derniers sénateurs
 - une intervention : sur le génocide arménien, se classe parmi les 100 derniers sénateurs
 - production parlementaire : « ce sénateur n'a déposé aucun rapport »
 - propositions de lois : « ce sénateur n'a déposé aucune proposition »
 - questions orales : « ce sénateur n'a posé aucune question orale »
- Quand on pense que son poste de sénateur, madame le maire devait s'en servir pour être utile au Calais, on ne peut qu'être interrogatif sur sa volonté réelle d'être utile.

Encore que finalement, vu son bilan, on se dirait presque : pourvu qu'elle continue à ne rien faire !

ADEVIA, quèsaco ?

Dans son édition du 7 octobre, le Nord Littoral interrogeait sur la mise en péril potentielle de la Turquerie (Zone d'activité économique contiguë à Transmarck).

En cause, les difficultés rencontrées par ADEVIA, la société d'économie mixte du Pas-de-Calais, sur laquelle les élus socialistes ont la main mise depuis de très nombreuses années. Ce n'est pas la première fois que cette société fait parler d'elle. Citée dans le dossier d'Hénin-Beaumont, mise en cause dans sa gestion par un rapport de la chambre régionale des comptes en 2011, il est question cette fois-ci d'un besoin de 18 millions d'euros.

Un tel besoin n'a pas manqué interpeler les élus, et nombre d'entre eux (dont les élus communistes et républicains) ont fait savoir leur refus de gaspiller davantage l'argent public. Si personne n'a remis en cause la nécessité de posséder un outil au service du développement, les critiques sont par contre très vives contre le secret et les dérives.

Quant à la Turquerie, il serait un peu court de vouloir rendre ADEVIA responsable d'un échec, à moins que cela ne soit la stratégie suivie : faire croire que c'est la faute des autres. Du déjà vu, non ?

Déplacement au marché de Noël de Bruges

Samedi 15 décembre 2012

organisé par les Amis de l'Atelier

A l'approche des fêtes de fin d'année, dites au revoir au stress quotidien et partez à la découverte de l'univers magique du marché de Noël de Bruges.

Vous avez envie de déambuler sur le marché pour trouver des idées de cadeaux ?

Profitez-en et venez nombreux nous rejoindre.

Journée libre. Départ du bassin Ouest à 7 h 30, retour à 23 h maxi

Dépêchez-vous, il reste encore quelques places

Prix : 10 €

Inscription : permanence des élus - Bd de l'Egalité
auprès de Malika de 9 h à 11 h. Prévoir paiement à l'inscription.